

Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)

Concepteur

■ Durée

1 jour de 7 heures
comportant 1 heure de test

■ Public

Acteur assurant le suivi ou la conception de projets (Maître d'ouvrage public ou privé)

■ Pré-requis

Aucun

■ Validation

Attestation de compétences pour délivrance AIPR si réussite à l'examen

■ Lieu(x)

GRETA Poitou-Charentes

- Agence d'Angoulême
- Agence de la Rochelle
- Agence de Niort
- Agence de Poitiers

■ Dates

Consultez le calendrier [ICI](#)

■ Tarif

250 € net par personne
examen compris

1260 € net pour un groupe de
plus de 5 personnes

Organisme habilité par le
MEDE

Objectifs

- Appréhender et respecter la réglementation DT-DICT en vigueur en tant que concepteur
- Identifier les différents réseaux et les risques pour adapter la méthode de travail à chaque situation
- Appliquer les procédures en situation dégradée

Contenu

- Le contexte et les principes fondamentaux pour les interventions à proximité des réseaux
- L'«AIPR», Autorisation d'intervention à proximité des réseaux
- La prévention en amont de la réalisation du chantier
- Les informations utiles pour les acteurs intervenants sur le chantier
- Les règles de sécurité à respecter
- Gestion des anomalies et des dommages
- Les règles à respecter en cas d'accident
- Les sanctions

Pour toute information complémentaire :

05 46 91 88 55

commercial.greta.agence-pons@ac-poitiers.fr

www.greta-poitou-charentes.fr